

Publié le 22/07/2026
N° 2026/899

Affiché le 22/07/2026
N° 2026/072



**PRÉFET
DU VAR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la citoyenneté et de la légalité
Bureau des élections et de la réglementation générale

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL n° DCL/BERG/2026/195 du 16 juillet 2026
portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales
des communes du Var**

Le Préfet du Var,

Vu le code électoral et notamment ses articles L.19 et R.7 à R.11 ;

Vu la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales ;

Vu la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu la loi n° 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité ;

Vu le décret n° 2018-350 du 14 mai 2018 portant application de la loi organique n° 2016-1046 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne autre que la France pour les élections municipales et de la loi n° 2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

Vu le décret du Président de la République en date du 15 mai 2025 portant nomination de Monsieur Simon BABRE en qualité de préfet du Var ;

Vu le décret n° 2026-8 du 8 janvier 2026 pris en application de l'article L. 52-18-4 du code électoral et portant diverses modifications du code électoral ;

Vu l'arrêté préfectoral n°2025/12/MCI du 2 juin 2025 portant délégation de signature à Monsieur Lucien GIUDICELLI, secrétaire général de la préfecture du Var, sous-préfet de l'arrondissement de Toulon ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2025/64 du 7 avril 2025 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales pour le département du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2026/48 modifié du 06 février 2026 portant modification de l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2025/64 du 7 avril 2025 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales pour le département du Var ;

Vu l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2026/49 modifié du 18 février 2026 portant modification de l'arrêté préfectoral n° DCL/BERG/2025/64 du 7 avril 2025 portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales pour le département du Var ;

Vu les résultats des élections municipales et communautaires du 15 mars 2026 et du 22 mars 2026 ;

Vu les désignations des présidentes des tribunaux judiciaires de Toulon et de Draguignan ;

Vu les propositions des maires des communes du département du Var ;

Considérant qu'il convient de nommer les membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales et de statuer sur les recours administratifs préalables obligatoires, après chaque renouvellement intégral des conseils municipaux ;

Considérant que les membres des commissions de contrôle doivent être renouvelés tous les six ans ;

Considérant que les conseillers municipaux désignés ont été pris dans l'ordre du tableau des conseils municipaux des communes concernées, parmi prêts participer aux travaux de la commission ;

Sur proposition du secrétaire général de la préfecture ;

ARRÊTE

ARTICLE 1 : Sont désignés membres des commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales jusqu'au prochain renouvellement intégral des conseillers municipaux, les personnes dont les noms figurent en annexes du présent arrêté :

– ANNEXE 1 – Tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes dans lesquelles une seule liste a obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéas IV et VII ;

– ANNEXE 2 – Tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéa VI ;

– ANNEXE 3 – Tableau relatif aux membres de la commission de contrôle des listes électorales dans les communes dans lesquelles trois listes au moins ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, établi conformément aux dispositions de l'article L. 19 du code électoral, alinéa V.

ARTICLE 2 : La composition de la commission de contrôle est rendue publique par voie d'affichage sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

ARTICLE 3 : Les arrêtés préfectoraux n°DCL/BERG/2025/64, n°DCL/BERG/2026/48 et n°DCL/BERG/2026/49 susvisés sont abrogés à compter de la publication du présent arrêté.

ARTICLE 4 : Le secrétaire général de la préfecture et les maires des communes du département du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Pour le préfet et par délégation,
le secrétaire général
Signé,
Lucien GIUDICELLI

Dans un délai de deux mois à compter de la date de la notification ou de la publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture, les recours suivants peuvent être introduits conformément aux dispositions des articles R. 421-1 et suivants du code de justice administrative :
– un recours gracieux, adressé à Monsieur le Préfet du Var – Bd du 112ème régiment d'infanterie- 83070 TOULON CEDEX
– un recours hiérarchique, adressé au(x) ministre(s) concerné(s) ;
Dans ces deux cas, le silence de l'Administration vaut rejet implicite au terme d'un délai de deux mois.
Après un recours gracieux ou hiérarchique, le délai du recours contentieux ne court qu'à compter du rejet explicite ou implicite de l'un de ces recours.
– un recours contentieux, en saisissant le Tribunal Administratif de Toulon : 5 rue Racine - BP 40510 - 83 041 TOULON CEDEX.

Annexe 2 à l'arrêté n°DCL/BERG/2026/195

Membres des commissions de contrôle des listes électorales dans les communes dans lesquelles deux listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement

Commune	Liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges			Deuxième liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges	
	Conseiller municipal n°1	Conseiller municipal n°2	Conseiller municipal n°3	Conseiller municipal n°4	Conseiller municipal n°5
Les Adrets de l'Estère	Patrick FERNANDEZ	Pascale GERMAIN	Florence SAINT-MAXENT	Régis KAPHAN	Richard HEMAIN
(suppléants)*					
Ampus	Jean-François DEWAILLY	Bernard BOUSQUET	Julie FERRAND	Frédéric MAULINO	Eddy LEBEAU
(suppléants)*	Monique DE SANTIS ép BALDACCI				
Aups	Régine FOTTORINO	Béatrice DONAT	Régine BALDUZZI	Patrick VINCENTELLI	Marie-Christine TERRASSON
(suppléants)*	Marie-Claire LIONS	Marie-Françoise BONAVENTURE	Jean-François MAILAENDER	Jean BACCI	
Bandol	Chantal CAMPANA	Jocelyne TRUZMAN	Laurent LEVY	Valérie BOURON	Elodie AYMES
(suppléants)*	Jean-Pierre COSTA	Jacques TRENGA	Fabrice FRATTARUOLO	Philippe ROCHETEAU	Maryse LANCHANCHI
Bagnols-en-forêt	Veronique GUIOT	Hervé FEVRE	Cécilia MAYNARD	René BOUCHARD	Pascal GRAFF
(suppléants)*					
Bargemon	Hubert MAGNY	Geert GOEMAN	Manon COQUARD	Hervé WUJCIAK	Claude BALLESTER
(suppléants)*	Christine PUISIEUX	Laetitia ARCADIO	Hervé MAGNIER	Carole DUBREUIL	DUBREUIL Carole
Barjols	Raymonde ASTIER	Philippe MOACHON	Jean-Marc JOUANNET	Jean-Michel CHRISTOPHE	Céline PACCHINI
(suppléants)*	Monique ANANOU	Michel SENECHAL		François VOLPI	
Baudinard-sur-Verdon	Jean-Marc RICHARD	Nicole VERGÈS BLANQUER	Michel EISMA	Georges PONS	Catherine SARDOU
(suppléants)*					
Besse sur Issole	Patricia DRELON	Patrice SACRAMENTO	Benjamin BOUGANDOURA	Claudette GRANDSAIGNE	Michèle CORTIZO
(suppléants)*					
Bormes les Mimosas	Dominique RENAULT	Lionel AUBRY	Marie-Claire FLORIS	Magali TROPINI	Mauro ALTANA
(suppléants)*	Bernard BACCINO	Séverine CAPALDI	Sandrine EMERIC	Pia PIZZELLA	Aurore de LATTRE
La Cadière-d'Azur	Michel MOUTTE	Hervé MICHAUT	Jacqueline DUTTO	Marc BENOIT	Françine PARIS
(suppléants)*					
Camps-la-source	Richard DESURMONT	Marie Sophie MISTRE	Michaël HAUDAN	Jean Michel HUGUET	Mireille MARFAING
(suppléants)*					
Cavalaire-sur-Mer	Pierrette FIALEIX	Jacques DESCOINS	Catherine DAGORN	Olivier CORNA	Christophe ROBIN
(suppléants)*	Alain BELLENGER				Marie-Céline HUCK-BURGER
Le Castellet	Jérôme ISNARD	Florence CARZOLA	Jacques LORENZONI	Frank CARAMELLO	Bruno PINT
(suppléants)*	Estelle GANTELME	Anaïs ORMIERES	Alain GERFFROY	Laetitia PASCAL	Josia HAYE-LEDUC
La Celle	Christiane ROTTIERS	Eric BUTTIENS	Mégane MURIELLO	Thierry GILLET	Carole REBARDO
(suppléants)*					
Le Cannet des Maures	Jean-Paul VINCENT	Claudine GHILLIAZA FALIZE	Clémence RAFFAELLI	Audrey MASSIERA-BUDA	Guillaume DEPUYDT
(suppléants)*	Pascale CANEPE	Marie-Mathilde SEIGNAT	Rémy FOUQUET	Maeve CHARMONT	
Claviers	Sylviane GARÇON	Brigitte PÉILA	Stéphane ROQUET	Josette PICHERY	Guillaume CASCARI
(suppléants)*					
Collobrières	Denis FOURNILLIER	Willy GALVAIRE	Patrick BOUTAVANT	Christian CANOLE	Joëlle CANOLE
(suppléants)*	Antoine DEBONO	Élisabeth BOULESTEIX	Régine TAZIBT	Chloé NAVARRO	
Cogolin	Katia DONJEAN	Ingrid GAILLET	Michel MEDE	Pierre-Yves TIERCE	Caroline BOROWIEC
(suppléants)*	Isabelle PLATRIEZ	Eric MOREAU	André THIRIOT	Alain MARCHAIS	Amandine CLAURE
Correns	Patricia GENEUIL	Raymonde CHABERT	Stéphane CAMBIER	Michel PETIT CONIL	Fabien MISTRE
(suppléants)*	Audrey LAURE	Nicolas BERNAUD	Nicolas MAUFFRE	Sébastien MAÏS	
Cuers	Raymond DELCAMPE	Régine NOËL	Pierre VALENTIN	Christophe CRETE	Ingrid CORNET
(suppléants)*	Robert MICHEL	Valérie LAFAY	Frédérique WOZNIAK		Pierre-Laurent CHABLE
Draguignan	Christian MAMECIER	Sylviane NERVI-SITA	Laurence PETITAU-NORMAND	Dominique ROMÉO	Thibaud THEVELIN
(suppléants)*	André ATLAN	Arnaud AUTRIC	Aurélië REBAUDO	Isabelle THIEBAUD	Murielle PELTIER
Evenos	Michel DI SILVESTRO	Jean TEYSSIER	Françoise MOINIÉ	Crystal LEREY	Frédéric SERTILLANGE
(suppléants)*	Denise DE ANTONIO	Michel LESSARDI	Sabine CAPPONI	Francesco MINI	
La Farlède	Micheline TEOBALD	Danièle LAMPIN	Michèle VELY-LOUCHE	Christophe JOLLY	Ludvine MANGOT
(suppléants)*	Nadine GARINO	Alex VIDAL	Josyane ASTIER	Jérôme BEAUNIER	Virginie BEAUNIER
Fayence	Carole ANNE	Carole BEC	Jérémy DEFOSSE	Philippe FENOCCHIO	Patrice DUMESNY
(suppléants)*					
Flassans sur Issole	Jean-Louis PORTAL	Bastien JEANTILLE	Pauline ARDIZZONE	Gwendoline GAZEAU	Christine COURCIER
(suppléants)*	Pascal ISNARD	Marie ISNARD	Mathias GONZALEZ	Guillaume BARBE	Benoit THIAULT
Figanières	Alain MOREL	Catherine BOSSON	Laurent VAREILLES	Xavier DE GERIN-RICARD	Bastien FONCEL
(suppléants)*	Véronique ROYER	Annie MAFFAIT	Bastien GAYRARD-BOUZEREAU	Morgane MORALES	Anthony DEPATY
Flayosc	Chantal BECK	Odile FLAMECOURT	Stéphane NACHTRIPP	Laurent BONNEMAINS	Alexandre BERNARD
(suppléants)*	Serge LE CHERPIE	Danièle PAOLIN	Romain LE CERF	Marie-Pierre GUIRAUD	
Forcalqueiret	Hervé BOUTEILIER	Jean Louis SBRAGGIA	Valéry VAN GORKUM	Christian FANCHINI	Eric CRIADO
(suppléants)*	Cathy SANSON	Marc Antoine ASTIER	Emilie BRIDOUX GANI	Natalia DUVERTE	Cyndia KALKOUL
la Garde-Freinet	Jean OLLIVIER	Anne MILLOU	Thierry ANDRE	Gérard FLORENT	Jean-Philippe CAVALLLO
(suppléants)*	Florence DIAZ	Haouira NAUD	Anthony SENEQUIER	Laetitia CAZORLA	Maggy PINSARD
Gonfaron	François BOUE	Béatrice RAMOUL	Didier CIRAVEGNA	Hamid MOSBAHI	Florence COMTE
(suppléants)*	Ghislaine MARGARIA	Brigitte JACQUEY	Adrienne ROGER	Corinne MASSA	
Grimaud	Dominique FLORIN	Denis LE BAIL	Carine ROUX-GIORDANA	Marc DORGNON	Jean-Luc BUISINE
(suppléants)*	Régine DACHY	Nicole MALLARD	Régine DACHY		
La Londe-les-Maures	Jean-Paul CARRERE	Sylvie MAZZONI	Sylvie BRUNO	Pierre ROUAND	Manon PLAUTIN
(suppléants)*	Sandrine BOURBON	Karine TRIBOUT	Grégory GAVILAN	Geneviève FOURNIER	
Lorgues	Yvette PELLETIER	Jacques BERTRAND	Stella ACCIARI	Muriel DELAVAL	Coline HOUSSAYS
(suppléants)*					
Les Mayons	Roland BOUSSEAU	Denis GYNOUVES	Nicole MILESI	Alain BREMOND	Magali BULGA
(suppléants)*	Mickaël PROUVÉE	Steve THOMAS	Emilie BARRAS		
Montauroux	Christian COULON	Jean-Yves COATHALEM	Stéphane ROUX	Marie LAMBERT	Véronique BRUNET
(suppléants)*	Sylvie DEFOSSE	Francis FARGES	Sami MANKAI	Alex MAZIERES	Valérie NORMAND
Mazaugues	Philippe BAGNIS	Alex BEOLETTA	Valérie BINI	Thierry GONTIER	Céline ROUSTAN
(suppléants)*					
La Môle	Edith PORRE	Nicolas DUBOURG	Fanny DELEURENCE	Sophie BARDOLLET	Christelle DIOMEDE
(suppléants)*					